

La phrase suivante est grammaticalement intéressante : « Het (dat liedje) moet minstens wat hoger (worden) gezongen worden » (« Cela doit au moins être chanté un peu plus haut = plus fort »).

On y trouve notamment la forme verbale « **GEZONGEN** », participe passé provenant de l'infinitif « **ZINGEN** », qui fait l'objet des « temps primitifs » des verbes dits « forts ».

Il est à noter que ce participe passé se construit sur le **pluriel du prétérit** ou O.V.T. (Pour complément d'informations, consultez par exemple notre tableau des « Temps primitifs » sur ce même site, où les couleurs aident à mieux comprendre trois grandes catégories de verbes irréguliers au passé.)

Le participe passé « **GEZONGEN** » fait l'objet d'un **REJET**, derrière le complément (« wat hoger »), à la fin de la phrase. lisez notre synthèse : <http://www.idesetautres.be/?p=ndls&mod=grammatica&smod=rejVerbes>

Cette phrase est aussi à la voix passive, d'où l'utilisation de l'auxiliaire « **WORDEN** » au lieu de l'auxiliaire « **ZIJN** ». N'oublions pas que, si le verbe principal d'une phrase est l'auxiliaire de mode (de l'obligation) « **MOETEN** », ce dernier exige le « **REJET** » de l'infinitif éventuel qui le suit (« **WORDEN** »), derrière le complément (« wat hoger »), à la fin de la phrase.

